

L'EXPRESSION

Le Quotidien

Lundi 27 Avril 2009 n° 2571 - Prix : Algérie 10 DA — <http://www.lexpressiondz.com> —

ABDELMALEK SAYAH, chargé de la lutte contre la drogue,
TIRE LA SONNETTE D'ALARME



«NOUS ALLONS VERS UNE CATASTROPHE !»

Le joint de kif qui
coûtait entre 200
et 300 DA est cédé
maintenant à 50 DA.

Lire en page 3 l'article
de MOHAMED SADEK LOUCIF



ABDELMALEK SAYAH, CHARGÉ DE LA LUTTE CONTRE LA DROGUE, TIRE LA SONNETTE D'ALARME

«Nous allons vers une catastrophe !»

LA LUTTE contre la drogue exige l'implication de tous les acteurs sociaux.

■ MOHAMED SADEK LOUCIF

Le joint du kif se vend à 50 DA et quelque 4 425 trafiquants et usagers ont été arrêtés en trois mois. Jamais notre pays n'a connu pareille situation. Le trafic de drogue bat son plein ! Une pièce de 50 DA et c'est la fleur de l'âge qui part en fumée. Le joint de kif traité qui coûtait entre 200 et 300 DA est à la portée de quiconque qui veut s'autodétruire. La drogue est en train d'inonder notre pays. Fumer un joint pour partir à la recherche de l'eldorado perdu. C'est ce que proposent les narcotrafiants et autres dealers de tous bords à une jeunesse avide de perspectives reluisantes. Sauf que le rêve devient cauchemar et la quête de l'Eden céleste mène à l'Enfer terrestre. Cela, les narcotrafiants ne le disent jamais à leurs victimes. « *A ce rythme, nous allons droit à une catastrophe* », a averti M. Abdelmalek Sayah, directeur de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onlcedt).

Le cri d'alarme de M. Sayah est d'autant justifié que la quantité de stupéfiants saisie durant le premier semestre de l'année en cours avoisine celle enregistrée tout au long de l'exercice de l'année 2007. En effet, plus de 16 454 kilogrammes de résine de cannabis ont été récupérés durant les trois premiers mois de cette année. Cela représente une moyenne de 20 à 50 k/jour.

Kif traité, psychotropes, opium, cocaïne, crack, les substances prohibées prennent des formes multiples. Cela permet aux malfaiteurs d'investir le terrain fertile d'une jeunesse en proie aux vicissitudes de la vie quotidienne. Le chômage aidant, les « fleurons de l'Algérie » sont attirés par le chant des sirènes des vendeurs de la mort à petit feu. Ce commerce



L'alerte est justifiée par l'ampleur des saisies opérées durant le 1^{er} trimestre de 2009

interlope prend, ainsi, l'allure d'une activité attractive. Preuve en est, « 1 079 trafiquants, 2 161 usagers de résine de cannabis, 155 usagers de psychotropes, 8 trafiquants de cocaïne, 13 trafiquants de crack (dérivé de cocaïne), 7 usagers de cocaïne et 2 cultivateurs de cannabis et d'opium. A l'heure où je vous parle, 96 trafiquants font l'objet de recherches assidues », a indiqué M. Sayah. A ce titre, il est utile de rappeler que dans la région de Timimoun, 1 200 plants d'opium ont été découverts dans quatre champs contenant la même substance. L'âme de l'Erg occidental du pays est entachée par le trafic de drogue.

A Béchar, les services de la gendarmerie ont saisi 12 tonnes de résine de cannabis. A l'ouest du pays, « le vent du Nord » porte la crainte de la propagation de cette activité qui gangrène la popula-

tion. Sur les côtes des deux seules wilayas de Aïn Témouchent et Mostaganem, la mer a rejeté 120 kg de kif traité. A l'est du pays, le chant des Aurès a été altéré par la découverte de 31 kg de résine de cannabis. 21 kg ont été récupérés à Skikda et le reste à Oum El Bouaghi. Ainsi, le négoce maudit s'est répandu à travers tout le territoire national. De grandes quantités de kif traité en provenance du Maroc transitent par l'Algérie en partance vers l'Europe.

A ce titre, il est utile de rappeler que le pays voisin est le premier pays producteur de résine de cannabis au monde, représentant 60% de la production mondiale. Pour faire face à ce fléau, les autorités nationales ont procédé à la sécurisation des frontières du pays. Poussés dans leurs derniers retranchements, les narcotrafi-

quants ont opté pour une nouvelle stratégie en vue d'écouler leur marchandise. La voie terrestre leur étant quasiment fermée, les malfaiteurs se sont rabattus sur l'écoulement via la mer et, le cas échéant, l'investissement du marché algérien. Ainsi, les ports du pays sont devenus des cibles privilégiées. Parmi les enceintes portuaires fréquemment empruntées, figurent les ports de Mostaganem, Ghazaouet et Alger. Cependant, les trafiquants sont-ils en mesure de synchroniser leurs différents mouvements sans la complicité interne de quelques intervenants au fait du trafic maritime sur la côte algérienne ? La réponse à cette question exige un profond travail d'investigation, accompagné d'une campagne de sensibilisation accrue. Sur ce dernier point, l'Onlcedt a prévu l'« organisation de journées d'étude sur l'application de la loi 18-04 du 25 décembre 2004, relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite des stupéfiants et de substances psychotropes », a indiqué un communiqué de l'office, parvenu, hier, à notre rédaction. Programmées en collaboration avec le groupe Pompidou du Conseil de l'Europe, ces journées se tiendront les 5 et 6 mai 2009 au Cercle national de l'armée à Beni Messous à Alger. « Cette activité fait partie d'un programme contenant 9 manifestations destinées à la formation de cadres à même de rendre plus efficaces l'opération de sensibilisation et la prise en charge des victimes du trafic de stupéfiants. » Pour la réussite de ce programme inscrit pour l'année en cours, l'Onlcedt bénéficie d'un budget de l'ordre de 100 000 euros, attribué par le réseau MedNET de coopération dans le domaine de la lutte contre la drogue. Cela étant, la jeunesse algérienne aspire à des solutions porteuses de perspectives réelles d'émancipation. Ces solutions sont éminemment politiques.

M. S. L.